NOUVEAUX ARRIVANTS ET TRAVAILLEURS TEMPORAIRES, PRÉVENIR LES RISQUES DES L'EMBAUCHE

Actu PST5 Plan Santé Travail 2026-2030

PROGRAMME

Identifier les facteurs de risque spécifiques
- Méconnaissance de l'environnement de travail
- Manque d'expérience au poste et sous-estimation des dangers
- Changements fréquents de poste, d'équipe ou de lieu de travail
- Pression temporelle, charge de travail et difficultés à demander de l'aide
- Situations de coactivité, travail isolé et tâches inhabituelles
- Données d'accidentologie des nouveaux arrivants et travailleurs temporaires

Connaître les obligations réglementaires
- Obligation générale de sécurité et responsabilité de l'employeur
- Accueil, information et formation à la sécurité
- Identification des postes présentant des risques particuliers
- Répartition des obligations entre ETT et entreprise utilisatrice
- Suivi individuel de l'état de santé adapté au risque du poste
- Rôle du CSR, du SPST et des acteurs internes de prévention
- Traçabilité des actions d'accueil, de formation et d'accompagnement

Construire un parcours d'intégration
- Préparation de l'arrivée et collecte des informations nécessaires
- Présentation de l'entreprise, de l'équipe et de l'environnement de travail
- Repérage des dangers, consignes d'urgence et moyens de prévention
- Formation au poste et démonstration des tâches à réaliser
- Désignation d'un tuteur ou d'un référent
- Jalons et points de contrôle formalisés
- Validation des acquis avant autonomie au poste

Adapter l'accompagnement selon le profil
- Prise en compte du profil pour adapter l'accompagnement
- Prise en compte des difficultés de communication
- Adaptation des supports de communication
- Adaptation aux restrictions médicales
- Renforcement de l'accompagnement selon les risques du poste
- Progressivité de la prise d'autonomie

Outils de suivi et d'évaluation de l'intégration
- Livret d'accueil et supports d'information sécurité
- Checklist d'accueil et fiche de suivi individuel
- Grille d'observation au poste de travail
- Entretiens de suivi planifiés avec salarié
- Evaluation de la compréhension des consignes et de la maîtrise du poste
- Indicateurs de suivi à mettre en place
- Bilan d'intégration formalisé

Synthèse, plan d'action et évaluation
- Synthèse des principaux enseignements
- Autodiagnostic des pratiques de l'entreprise
- Détermination des actions prioritaires
- Elaboration d'un plan d'action individuel avec engagement sur 2 ou 3 actions concrètes

Nouveau • INTER • INTRA • SUR-MESURE

DATES
17 décembre 2026
12 avril 2027
3 juin 2027
15 octobre 2027

ESPACE DE FORMATION
Distanciel

DURÉE		RÉF.
1 jour	**1390 € ht** repas inclus	**SALA**

Qualité de vie et conditions de travail

OBJECTIF

Permettre aux entreprises de sécuriser l'intégration des nouveaux arrivants et des travailleurs temporaires, en construisant un parcours d'accueil sécurité conforme aux obligations réglementaires et adapté à chaque profil de salarié

COMPÉTENCES À ACQUÉRIR

- Identifier les facteurs de risque spécifiques aux nouveaux arrivants et aux travailleurs temporaires
- Connaître les obligations réglementaires relatives à l'accueil et à la formation à la sécurité
- Construire un parcours d'intégration favorisant la prévention des risques
- Adapter l'accompagnement selon le profil du salarié (intérimaire, apprenti, alternant, CDD, salarié expérimenté recruté, travailleur étranger...)
- Mettre en place des outils de suivi et d'évaluation de l'intégration

PUBLIC CONCERNÉ

- Responsable HSE/QHSE
- Préventeur
- Responsable RH
- Manager de proximité
- Tuteur et maître d'apprentissage
- Encadrant d'équipe
- Membre du CSE/CSSCT
- Référent sécurité

INSCRIPTION EN LIGNE
Inscrivez vos collaborateurs à cette formation directement depuis ce document PDF

Cliquez ici pour commencer



Formation animée par :
FÉLIX NODANCHE

- Consultant HSE
- Formateur en santé sécurité au travail
- Expérience terrain multi-sectorielle en prévention des risques professionnels
- Certification N1 France Chimie

«Je vous propose une animation dynamique, ancrée dans le vécu terrain d'un consultant multi-sectoriel : du transport aérien au SPST, en passant par le BTP, l'industrie et l'agroalimentaire, des secteurs particulièrement concernés par le turn-over et le recours à l'intérim.

Les apports théoriques s'appuient sur des situations réelles vécues en entreprise, donnant aux participants des repères concrets et directement transposables à leur contexte»

Félix NODANCHE

Pré-requis : Aucun

LES + DE VOTRE FORMATION

VOTRE SUIVI PEDAGOGIQUE

Votre conseillère pédagogique vous aide à définir votre projet, vous accompagne dans votre démarche, assure le suivi des questions et le lien avec le formateur. L'évaluation de vos acquis se fait par l'intermédiaire du module e-learning associé à votre formation.

VOTRE FORMATION

Votre consultant vous propose une formation pratique pour vous permettre de construire une stratégie de prévention des risques dans le cadre de l'intégration de nouveaux personnels

VOTRE ESPACE STAGIAIRE EN LIGNE

Vous bénéficiez d'un espace stagiaire en ligne qui vous permet de retrouver l'ensemble de vos documents administratifs (convocation, attestation de stage) ainsi que les différentes ressources associées à votre stage. Votre espace stagiaire en ligne vous permet également de poser toutes vos questions ou de laisser vos commentaires. Il est accessible **15 jours** avant la date de début de votre stage.

Connexion

Connectez-vous à votre espace personnel

Email

Mot de passe

Valider

Cliquez pour vous connecter :

https://stagiaire.c3s.fr

- Recevez vos convocations et attestations
- Consultez des ressources complémentaires
- Posez vos questions
- Suivez l'actualité C3S
- Accédez à la plateforme E-learning C3S

INFOS PRATIQUES

C3S
Prévenir, c'est agir
SANTÉ SÉCURITÉ SPORT

HORAIRES

Le premier jour de formation commence à 9h30, les jours suivants à 9h00.
Les formations se terminent à 17h10.

ACCESSIBILITÉ

Les salles de formation, basées au Mans et à Paris, sont toutes les 2 accessibles par les transports en commun (train, bus, métro pour Paris du fait de la proximité avec la gare Montparnasse et bus et tramway pour Le Mans).

Pour les stagiaires utilisant une voiture, il y a possibilité de stationner dans des parkings situés à proximité de chacun des sites.

Un accès pour personne à mobilité réduite est prévue dans chaque établissement. Un ascenseur permet d'accéder à nos salles de formation parisiennes situées au 1er étage du bâtiment. Un accès s'effectue de plain pied pour les salles de formation du Mans.

PLANS D'ACCES

3 rue Vandamme
75014 PARIS-MONTPARNASSE



VOIR LE PLAN

38 rue Arnold Dolmetsch
72000 LE MANS



VOIR LE PLAN

Votre contact
Anne-Françoise ALLAIN
02 43 23 09 23 - formation@c3s.fr

www.c3s.fr